

## Rapport des services du Premier ministre relatif au Conseil stratégique des industries de santé (Csis) - Avril 2016

11/04/2016

Le Conseil Stratégique des Industries de Santé, CSIS, est reconnu comme un lieu de concertation et d'échanges répondant à de fortes attentes des industriels et des pouvoirs publics en permettant aux deux parties de mieux comprendre les contraintes et les enjeux respectifs. Il a vocation d'être le lieu où se dessine une vision stratégique commune du secteur des industries de santé.

À la suite d'un séminaire avec les industriels de santé, ouvert par le Premier ministre, le 17 avril 2015, trois groupes de travail ont été mis en place ; ils ont réuni les industriels et les pouvoirs publics, autour des principaux enjeux du secteur des industries de santé : la lisibilité et la prévisibilité, l'accès à l'innovation et l'attractivité de l'industrie française. Les travaux de préparation de la septième réunion du CSIS, conduits durant plus d'une année, ont ainsi identifié quatre orientations stratégiques qui se déclinent en 14 mesures dans les domaines de l'innovation, de la production, de la recherche avec les essais cliniques et l'accès aux bases de données et dans le renforcement du dialogue entre État et industries de santé

**Consulter ici** le rapport des services du Premier ministre relatif au Conseil stratégique des industries de santé (Csis) - Avril 2016